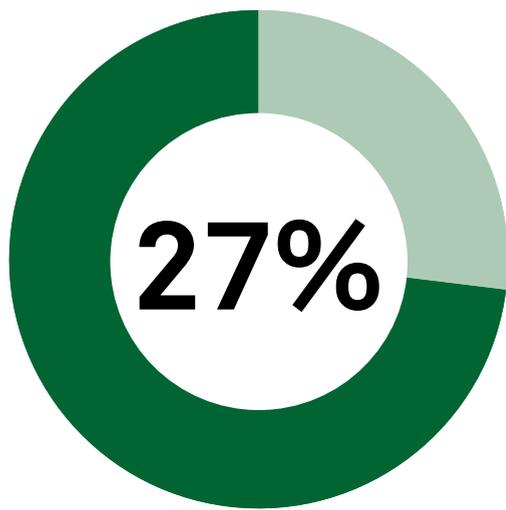


# ÉOLIEN PARTICIPATIF



**ÉOLIEN PARTICIPATIF : LES CONSOMMATEURS ENTRENT EN SCÈNE.**  
Au travers des coopératives citoyennes, les consommateurs deviennent producteurs et même parfois fournisseurs d'énergie. Ils imposent ainsi un nouveau modèle économique inspiré des circuits courts. La Belgique compte à ce jour une vingtaine de coopératives citoyennes dans le domaine de l'énergie éolienne. Plusieurs d'entre elles sont financées par la Banque Triodos.



Le Paquet Énergie-Climat 2030 de l'Union européenne fixe à 27% la part des énergies renouvelables en 2030, avec un réexamen prévu d'ici à 2020 pour porter cet objectif à 30%.

Depuis le financement d'une première éolienne en 1999, la Banque Triodos Belgique a financé 234 éoliennes. Le montant total des crédits au secteur de l'énergie éolienne s'élève à 248 millions d'euros. Ce montant grimpe à 402 millions d'euros pour l'ensemble du secteur des énergies renouvelables (au 5/1/2015). La Banque Triodos encourage le développement d'un modèle énergétique décentralisé, ancré socialement dans les villes, les entreprises et les communautés locales, avec différents modèles de propriété. L'engagement citoyen est au cœur de cette approche.



## SOUTENIR L'INVESTISSEMENT

« Bien que la tendance actuelle soit une hausse du prix de l'électricité, il me semblerait logique, au contraire, que son prix diminue puisque, dans le cas de l'énergie éolienne ou solaire, le coût du combustible est nul », constate Bart Bode, Executive Director d'ODE (Organisatie Duurzame Energie). « Lorsque vous avez de moins en moins de coûts opérationnels, ce sont les coûts du capital qui augmentent. Le monde politique réfléchit actuellement à la possibilité de moins soutenir la production, ce qu'il fait au travers du mécanisme des certificats verts, et de soutenir davantage les investissements. Il n'est pas toujours évident dans la logique économique actuelle de réfléchir à long terme. Or, il s'agit bien ici d'investissements à réaliser pour les générations futures. » Pour Guirec Halfants (Vents du Sud), il est important, dans ce cas, de « soutenir l'investissement par des subsides bien adaptés aux porteurs de projets et la prise en charge de certaines extensions de réseaux visant à connecter les parcs ».

La Belgique importe plus de 95% de son énergie primaire (énergie disponible dans la nature, telle que le pétrole brut, le gaz naturel, le rayonnement solaire, etc.) et la plupart de nos infrastructures énergétiques sont détenues par des capitaux étrangers. En réponse à cette situation, certains consommateurs font le choix de devenir eux-mêmes producteurs d'énergie, principalement au travers de sociétés coopératives. Ils deviennent ainsi à la fois les bénéficiaires et les acteurs de la transition énergétique. En étant non seulement producteurs mais aussi, parfois, fournisseurs d'énergie, les coopératives citoyennes réinstaurent des circuits courts : l'électricité est livrée directement du producteur au consommateur. Trois coopératives disposent à ce jour d'une licence de fourniture d'électricité : Ecopower, Energie 2030 et COCITER, une coopérative récemment mise sur pied par six coopératives wallonnes.

### L'Allemagne et le Danemark pionniers en Europe

REScoop.eu, la fédération européenne des groupes et coopératives de citoyens actifs dans les énergies renouvelables, recense quelque 2.400 initiatives de ce type à travers l'Europe, mais souligne que la collecte de l'information reste difficile. Pionnière en Europe, l'Allemagne compte plus de 800 coopératives énergétiques : 1 kWh renouvelable sur 2 y est désormais produit par une coopérative énergétique ou une autre forme d'initiative citoyenne. L'autre bon élève de la classe européenne est le Danemark, avec plus de 650 coopératives citoyennes.

Le mouvement citoyen s'est également enclenché en Belgique, qui compte à ce jour une vingtaine de coopératives citoyennes, principalement actives dans l'énergie éolienne. En Wallonie, l'éolien participatif représentait, à la mi-2014,

une puissance installée de 59,58 MW, soit 4,57% de la puissance installée totale. Ces chiffres doublent si on y ajoute les projets participatifs communaux et intercommunaux (117,82 MW, soit 9,03% de la puissance installée totale). L'un des acteurs les plus populaires dans le sud du pays est la coopérative à finalité sociale Allons en vent, propriétaire de l'éolienne des enfants' de Mesnil-Eglise – une initiative de l'asbl Vents d'Houyet. Mais bien d'autres coopératives ont essaimé en Wallonie : Energie 2030, Alert Sassouffl, Courant d'Air, Vents du Sud, Lucéole, Basséole, Champ d'Energie, Les Moulins du Haut Pays, etc. Aucune d'elle n'atteint toutefois la dimension de la coopérative flamande Ecopower, qui livre de l'électricité verte à près de 48.000 coopérateurs !

### Avec ou sans les pouvoirs publics ?

Les pouvoirs locaux peuvent investir, aux côtés des citoyens, dans l'éolien participatif, ce qui a politiquement et/ou financièrement du sens. Selon l'APERe, 10 communes et 7 intercommunales wallonnes avaient franchi le pas à la mi-2014. « Ce double mouvement existe également en Flandre », épingle Bart Bode, Executive Director d'ODE (Organisatie Duurzame Energie). « Vous avez, d'un côté, des initiatives qui émanent de la population et, de l'autre, des autorités qui examinent comment ils peuvent impliquer les citoyens

dans ce type de projets. La province de Flandre Orientale a pris des initiatives en ce sens : elle a déterminé des zones spécifiques pour le développement de parcs éoliens, puis imposé aux porteurs de projets une participation citoyenne à hauteur de 20%. Pour moi, plusieurs approches sont intéressantes. »

On voit ainsi apparaître différentes configurations d'éolien participatif. L'entreprise Storm, par exemple, permet aux riverains d'investir, au travers d'une société coopérative, dans ses différents parcs éoliens (Wielsbeke, Westerlo, Wachtebeke, Geel, Maasmechelen). La Banque Triodos a financé ces multiples projets. En Wallonie, la banque finance le parc éolien Windfarm Sankt-Vith, dont la ville de Saint-Vith – propriétaire des terrains – est actionnaire à hauteur de 8%. Ce type de partenariat s'étend parfois aux communes concernées : on parle alors de partenariat public-privé-citoyen. Le premier partenariat de ce type fut EnerCity, associant la commune de Villers-le-Bouillet, quelque 6.000 habitants du cru (20% du capital) et des invests locaux.

### La Banque Triodos, partenaire de la première heure

La Banque Triodos dispose d'une longue expérience dans le financement des parcs éoliens, son premier dossier remontant à 1999. Au départ de la Belgique, la banque a

« Le financement des coopératives citoyennes est particulièrement important à nos yeux car nous partageons la même mission et les mêmes valeurs. »

## PUISSANCE ÉOLIENNE INSTALLÉE EN BELGIQUE (AU 1/1/2014)



La progression de la production d'énergie éolienne s'est poursuivie en 2014, particulièrement en Flandre où 59 nouvelles turbines ont été installées durant l'année écoulée. Ceci porte la puissance éolienne installée dans le nord du pays à 603 MW à la fin 2014, la Flandre comblant ainsi progressivement son retard par rapport à la Wallonie.

Sources : APERe et VWEA-ODE

# 11,3 GW

C'est la puissance éolienne installée dans l'UE durant l'année 2013, la moitié de celle-ci étant imputable à l'Allemagne et à la Grande-Bretagne. La puissance cumulée des pays de l'Union équivaut à 117.730 MW à la fin 2013.

Source : Baromètre éolien d'EurObserv'ER, février 2014.

### VENTS DU SUD VISE L'ENGAGEMENT CITOYEN

C'est en 2012 que 33 citoyens du Sud-Luxembourg ont fondé la coopérative à finalité sociale Vents du Sud. Après trois ans d'efforts, leur éolienne citoyenne d'une capacité de 2 MW entrera en activité début 2015. Elle côtoie cinq éoliennes appartenant au secteur privé dans le parc éolien de Hondelange-Autelbas, près d'Arlon. « Soutenir la transition énergétique est évidemment au cœur de notre démarche, mais nous voulons dépasser cette dimension strictement environnementale et privilégier aussi l'engagement citoyen, le développement économique local et un soutien social à ceux qui vivent dans la précarité énergétique », souligne Guirec Halfants, président de Vents du Sud. Quelque 320 coopérateurs ont adhéré jusqu'ici à Vents du Sud, chaque part valant 100 euros pour permettre l'accès au plus grand nombre. La Banque Triodos a apporté la moitié du financement du projet, accordant, en outre, à la coopérative un crédit long terme, un crédit court terme, ainsi qu'une garantie bancaire. [WWW.VENTSDUSUD.BE](http://WWW.VENTSDUSUD.BE)

financé jusqu'ici pas moins de 234 éoliennes. Parmi ces projets, on trouve sept coopératives citoyennes belges et deux françaises, soit une capacité totale installée de près de 32 MW (correspondant à la consommation annuelle de 20.000 ménages). « Notre rôle de banquier est d'encourager la transition énergétique afin de tendre vers une société plus durable. Le financement des coopératives citoyennes est particulièrement important à nos yeux car nous partageons la même mission et les mêmes valeurs. Notre plus-value consiste à accompagner de manière personnalisée ces citoyens qui doivent tout découvrir en matière de développement, de financement et de construction d'un parc éolien. Nous délivrons les services adéquats au regard de leur situation et, si nécessaire, nous faisons appel à des spécialistes externes pour nous épauler sur des questions précises », explique François Basso, un des cinq spécialistes crédits de la Banque Triodos dans le domaine des énergies renouvelables.

Le financement des parcs éoliens court habituellement sur une durée de 10 à 15 ans, mais il arrive que les crédits soient remboursés anticipativement. C'est ce qu'a fait notamment la coopérative Beauvent, qui a bénéficié d'un des tous premiers crédits de la Banque Triodos en faveur de l'éolien participatif. « C'était une dimension importante pour nous aussi », souligne Guirec Halfants, président de Vents du Sud (*lire encadré*). « Notre projet représente un investissement de 3,6 millions d'euros, financé pour moitié sur fonds propres et pour moitié par emprunts bancaires. »

« Cela répond à un besoin de flexibilité », commente François Basso. « Il est, par ailleurs, important de protéger les intérêts de la banque. On nous reproche parfois nos exigences en matière de garanties et de nantissement de contrats. S'agissant de projets industriels complexes, engageant des capitaux importants, aucun élément ne peut être traité à la légère. »

### Manque de vision politique

En Wallonie, le paysage éolien s'est comme figé dans la glace suite à l'incroyable 'plantage' des autorités régionales. « La visibilité des intentions politiques sur le long terme est égale à zéro », estime Guirec Halfants. L'hostilité d'une partie de la population wallonne face à l'énergie éolienne a paralysé la classe politique, qui n'ose plus rien faire. Je ne m'explique pas comment l'on a pu faire accepter le nucléaire aux citoyens et pas une énergie propre et renouvelable... » En Flandre, la problématique est toute différente. « La population y est très majoritairement favorable aux énergies renouvelables, mais c'est le cadre légal qui pose problème. Celui-ci contraint les porteurs de projets éoliens à s'implanter à proximité des zones habitées », commente Bart Bode, dont l'association plaide, entre autres, en faveur d'un développement de l'éolien autour des zones industrielles. « Un autre obstacle au développement de l'éolien en Flandre est la présence d'aéroports, Brussels Airport mais aussi les aéroports militaires dans le Limbourg. Des solutions informatiques simples permettraient de résoudre ce problème. Mais s'y ajoute encore l'absence de réseaux de distribution en certains endroits. Tous ces éléments mis ensemble expliquent que le développement de l'énergie éolienne est difficile dans le nord du pays. »

L'Union européenne impose un objectif contraignant en matière d'énergies renouvelables : produire au moins 27% de sa consommation énergétique au départ de sources d'énergie renouvelables à l'horizon 2030. Les spécialistes s'accordent à dire que celui-ci ne pourra pas être atteint sans l'implication des citoyens et des autorités locales. Ce qui suppose un cadre réglementaire stable et une vision à long terme.

[WWW.EOLIEN.BE](http://WWW.EOLIEN.BE)  
[WWW.EDORA.BE](http://WWW.EDORA.BE)  
[WWW.ODE.BE](http://WWW.ODE.BE)  
[WWW.RESCOOPV.BE](http://WWW.RESCOOPV.BE)  
[WWW.RESCOOPW.BE](http://WWW.RESCOOPW.BE)  
[WWW.RESCOOP.EU](http://WWW.RESCOOP.EU)  
[WWW.EWEA.ORG](http://WWW.EWEA.ORG)



Bart Bode, ODE Vlaanderen  
 Guirec Halfants, Vents du Sud  
 < François Basso, Banque Triodos

### VENTS DU SUD

À Hondelange-Autelbas, non loin d'Arlon, la coopérative citoyenne Vents du Sud a construit une éolienne de 2 MW. Elle a bénéficié d'un financement de la Banque Triodos. Ci-contre, la construction des fondations du mât.



### LES MOULINS DU HAUT PAYS

Un des parcs éoliens les plus importants du pays est situé entre les communes de Dour et de Quiévrain. Il compte actuellement 14 éoliennes et passera bientôt à 18. Les riverains peuvent investir directement dans deux des turbines du parc, qui appartiennent à la coopérative citoyenne Emissions Zéro qui elle-même a fondé la coopérative Les Moulins du Haut Pays. Celui qui investit dans ces éoliennes citoyennes en devient copropriétaire, perçoit un dividende et dispose d'un droit de vote à l'assemblée générale. Les communes de Dour et de Quiévrain ont également investi dans le projet, les bénéfices profitant ainsi à la communauté locale.

Les deux éoliennes de la coopérative, opérationnelles depuis 2010, ont une puissance cumulée de 4,6 MW, soit un volume d'énergie verte permettant de couvrir la consommation annuelle d'environ 2.000 ménages. La Banque Triodos a financé Les Moulins du Haut Pays.

